

# Ce que nous savons sur le Régime canadien de soins dentaires

## Actualités - FADOQ

Le Régime canadien de soins dentaires a été dévoilé au mois de décembre.  
La mise en place de ce programme se fera de manière progressive.

Bien qu'aucune entente n'ait été conclue avec le gouvernement du Québec et que nous n'ayons pas encore de détails sur les soins qui seront couverts ni sur le plafond des réclamations, vous pouvez tout de même commencer votre demande d'inscription.

Afin d'être admissible au Régime canadien de soins dentaires, une personne doit:

- Être un ou une résidente canadienne aux fins de l'impôt;
- Avoir rempli sa déclaration de revenus;
- Avoir un revenu familial net rajusté inférieur à 90 000\$ par année; et,
- Ne pas avoir accès à un régime de protection dentaire privé ou d'un employeur/d'une pension.

Vous pouvez faire une demande d'inscription au Régime canadien de soins dentaires **seulement si vous avez reçu une lettre de Service Canada** vous invitant à le faire.

Cette lettre contiendra un code que vous devrez entrer dans le système téléphonique automatisé.

Vous pouvez voir les étapes à suivre pour faire [votre demande par le système automatisé en cliquant ici](#).

[https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2024/01/cdcp-application-guide-20231213\\_fr.pdf](https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2024/01/cdcp-application-guide-20231213_fr.pdf)

### Demande au Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Vous pouvez faire une demande au Régime canadien de soins dentaires seulement si vous avez reçu une lettre vous invitant à le faire. Les lettres seront envoyées par étapes aux personnes de 70 ans et plus qui pourraient être admissibles, en commençant par celles de 87 ans et plus, de décembre 2023 à mars 2024. Appelez le système téléphonique automatisé avant le 30 avril 2024 pour compléter votre demande.

Appelez

Choisissez votre langue

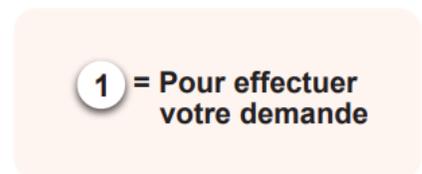
Options relatives à la demande



Composez le 1-833-537-4342.



Pour le service en anglais, faites le 1.  
Pour le service en français, faites le 2.



Pour faire une demande, faites le 1.

Renseignements nécessaires pour présenter une demande

Langue écrite

Les lettres sont envoyées progressivement.

Voici le calendrier prévu :

<b>Invitation à présenter une demande envoyée par la poste</b>	<b>Début des demandes d'inscription</b>
Personnes âgées de 87 ans et plus	Depuis décembre 2023
Personnes âgées de 77 à 86 ans	À compter de janvier 2024
Personnes âgées de 72 à 76 ans	À compter de février 2024
Personnes âgées de 70 à 71 ans	À compter de mars 2024
Personnes âgées de 65 à 69 ans	À compter de mai 2024

À compter de mai 2024, les inscriptions se feront par un système sur le Web.

Si vous êtes admissible, votre couverture débutera à la date fournie dans votre trousse de bienvenue. Cette trousse vous sera envoyée par la Sun Life, qui gèrera les réclamations.

Il est très important que les rendez-vous avec un fournisseur de soins buccodentaires soient pris à compter de la date du début de votre couverture, et pas avant, pour que les services de soins buccodentaires soient couverts par le régime.

Le Régime canadien de soins dentaires ne remboursera pas les services de soins buccodentaires reçus avant cette date.

Pour obtenir plus d'information sur le Régime canadien de soins dentaires,  
[consultez \[canada.ca/dentaire\]\(https://canada.ca/dentaire\).](https://canada.ca/dentaire)



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

MENU ▾

[Canada.ca](#) > [Prestations](#) > [Couverture dentaire](#)

# Régime canadien de soins dentaires

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/dentaire/regime-soins-dentaires.html>

Source: Réseau FADOQ

*Recherche et mise en page par:*

*Michel Cloutier*

*CIVBDL*

*2024125*

*"C'est ensemble qu'on avance"*